



Emblèmes du Parc naturel régional Scarpe-Escout, les saules taillés en têtard se distinguent par leur silhouette unique. Vous en connaissez forcément un près de chez vous qui puisse candidater au concours « Arbres & Co » spécial Saules têtards !

Concours ouvert à tous.



© PNRSE



© D.DELECOURT



Comment participer ?

Proposez la photo d'un Saule têtard que vous aimez particulièrement. Isolé ou en alignement, seuls les Saules têtards **se trouvant sur les communes Fenain, Flines-lez-Râches, Marchiennes, Rieulay et Vred** peuvent être proposés. Si l'arbre est situé sur une propriété privée, il doit être visible de la rue ou du chemin et dans ce cas assurez-vous préalablement d'avoir l'accord du propriétaire pour le soumettre au concours.



Combien de photos ?

Au moins une de l'arbre et de sa situation dans le paysage et une autre en gros plan.



Quel format de photo ?

Format numérique – JPG 150 dpi minimum.



Comment concourir ?

Envoyez par mail vos photos à Thomas Bouvier (t.bouvier@pnr-scarpe-escout.fr) ainsi que la fiche de renseignement complétée (téléchargeable sur le site www.pnr-scarpe-escout.fr) avant le 15/09/2024.



Et après ?

Un jury se réunira début octobre pour faire le tour des « Arbre & Co » spécial Saules têtards proposés et élire dans chacune des 5 communes, un arbre admirable. Vous en deviendrez le parrain.

Parmi les 5 lauréats, un coup de cœur sera également attribué au plus admirable « Arbre & Co » spécial Saules têtards de Scarpe-Escout.





© D.DELECOURT



© D.DELECOURT



© S.DHOTE

En vieillissant et par tailles successives, l'arbre se creuse et forme des cavités qui abritent nombre d'oiseaux (chouettes chevêches, pics, mésanges, pigeons colombins...) et de mammifères (chauves-souris, hérissons, lérots...). Au début du printemps, la floraison précoce des saules fournit une ressource alimentaire majeure aux abeilles.

Les arbres têtards de notre territoire sont pour la plupart des Saules blancs (*Salix alba*) qui ont été taillés de manière régulière à une hauteur d'environ 2 mètres. Cette taille leur a conféré cette forme caractéristique d'un arbre au tronc court surmonté d'une tête et d'une couronne de branches d'où leur nom d'arbre « têtard ».

Les saules plantés et entretenus en bordure des cours d'eau permettent le maintien des berges. En prairie, ils offrent un abri pour le bétail (ombrage et brise-vent).



© PNRSE



© AdobeStock



Informations et règlement du concours :
www.pnr-scarpe-escout.fr

